



PRÉFET DU GARD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENCADREMENT DE LA VENTE DE BOISSONS A EMPORTER ET DES EPICERIES DE NUIT

Nîmes, le 17/03/2020

Coronavirus – stade 3

Au regard de la situation sanitaire liée au virus COVID-19, Didier Lauga, préfet du Gard, restreint les horaires d'ouverture des épiceries de nuit et de vente de boissons à emporter.

Jusqu'au 15 avril 2020 et par arrêté préfectoral, ces établissements sont autorisés à fonctionner uniquement de 7h00 à 20h00.

Communiqué de presse émis le mardi 17 mars 2020 à 17h00

Cabinet du préfet Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 04 66 36 40 18 - 04 66 36 40 52
Port : 06 30 19 90 50 - 06 30 19 04 81
Mél : pref-communication@gard.gouv.fr

10, Avenue Feuchères
30045 NÎMES Cedex 09

